

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	26 juin 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	26 juin 2020	En exercice : 50 Présents : 47 Votants : 49

Séance du 2 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 2 juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Eric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Jean-Jacques CARCANADE, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Laurence MARCHAND (procuration à Mme Frédérique COLAS)
Mme Sophie CALLÉ (procuration à M. Christophe DELAUNAY)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN

Objet : Modification du tableau des effectifs des agents contractuels au 01/07/2020

Envoyé en préfecture le 09/07/2020
Reçu en préfecture le 09/07/2020
Affiché le 9 JUL 2020
ID : 089-248900938-20200709-RH_2020_38-DE

Objet : Modification du tableau des effectifs des agents contractuels au 01/07/2020

Considérant qu'il est nécessaire d'augmenter le temps de travail d'un agent exerçant ses missions au sein de la piscine intercommunale en qualité d'agent d'entretien des locaux.

Considérant que le nombre d'heures doit être modifié pour la raison suivante : son collègue est amené à venir en renfort au service environnement et pour cette raison, l'agent concerné devra assumer seul ses missions durant 3 jours par semaine.

Il convient par conséquent de modifier le tableau des effectifs du personnel des agents contractuels comme suit :

création de poste- durée du temps de travail et rémunération	Nombre	Suppression de poste- durée du temps de travail et rémunération	Nombre	Date d'effet
Catégorie C (filiale technique) 30/35 ^{ème} Indice de rémunération : IB 350/IM 327	1	Catégorie C (filiale technique) 11.50/35 ^{ème} Indice de rémunération : IB 350/IM 327	1	01/07/2020

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **MODIFIE** comme indiqué ci-dessus le tableau des effectifs du personnel contractuel,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à créer et supprimer les postes,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget annexe 2020 de la piscine.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le 9 JUL. 2020

ID : 089-248900938-20200709-RH_2020_38-DE